

# S.S.I.A.P. 2

## (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes)

### Accès à la formation

- Titulaire du S.S.I.A.P.1, CAP AS, Brevet Prof. ATPS, Bac professionnel « Sécurité prévention », titulaire mention complémentaire « Sécurité civile et d'entreprise ».

**Et** avoir exercé l'emploi d'agent de sécurité incendie durant 1607 heures au cours des 24 derniers mois.

- Titulaire du PSC1 (moins de 2 ans), ou du SST ou du PSE 1, en cours de validité.

- Certificat médical spécifique SSIAP (moins de 3 mois).

### Modalités de sélection

- Tests écrits (connaissances générales, aptitudes au métier et au management d'équipe)
- Entretiens individuels

### Objectifs de la formation

Etre capable d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens avec les agents de sécurité qu'il encadre.

### Contenu de la formation

Préparation à la qualification SSIAP.2

#### 1/ Rôles et missions du chef d'équipe – 38h

Gestion de l'équipe de sécurité  
Management de l'équipe de sécurité  
Organiser une séance de formation  
Gestion des conflits  
Evaluation de l'équipe  
Information de la hiérarchie  
Application des consignes de sécurité  
Gérer les incidents techniques  
Délivrance du permis de feu

#### 2/ Manipulation du système de sécurité incendie – 11h

Système de détection incendie  
Le système de mise en sécurité incendie  
Installations fixes d'extinction automatique

#### 3/ Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie – 7h

Réglementation Code du travail  
Commissions de sécurité et commission d'accessibilité

#### 4/ Chef du poste central de sécurité en situation de crise – 17h

Gestion du poste central de sécurité  
Conseils techniques aux services de secours

#### Enseignement pratique :

Exercices pratiques de mise en situation  
Jeux de rôle pour l'enseignement management

### Validation de la formation

Certificat de qualification professionnelle  
(Agrément Préfecture Alpes Maritimes INSEIT n°0027-2016 bis)

- Qualification S.S.I.A.P. 2

Examen en fin de formation

(2<sup>ème</sup> degré de qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie : Chef d'équipe)

Cette qualification est soumise à un recyclage triennal.

**Examen :** Epreuve écrite (QCM 40 min.)  
Epreuve orale : 15 min.  
Epreuve pratique : 20 min.

**Effectif prévu :** De 6 à 12

**Délai d'accès :** Dès 6 stagiaires selon calendrier annuel

**Date de session 2019 :**

Du 04/10/2019 au 18/10/2019

**Durée de la formation :**

**80 heures** (Examen inclus)  
(2 semaines + 1 jour consécutifs à temps plein)

**HORAIRE :** Du lundi au vendredi  
8h30-12h30 / 13h30-17h00

**Personnes à contacter :**

Caroline LAMBERT  
Bruno JEAN-FAURE

**Lieu de formation :**

**INS.E.I.T.**

Espace Nikaïa  
Avenue du Docteur Victor Robini  
06200 NICE

Tél. : 04 97 18 11 33

Fax : 04 93 18 02 01

[www.inseit.com](http://www.inseit.com)

email : [inseit.formation@wanadoo.fr](mailto:inseit.formation@wanadoo.fr)

FILIERE PREVENTION SECURITE

